

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16 juin 2026

### CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU BUREAU

Je soussigné·e

Nom : Le Gall

Prénom : Yann

Commune : CHANTEPIE



présente ma candidature au conseil d'administration au titre du collègue :

**X Communes du Pays de Rennes**

présente ma candidature au bureau (si je suis élu·e au conseil d'administration)

**Qui suis-je :** Je suis délégué aux Transitions écologiques et énergétiques à la mairie de Chantepie et ingénieur GTB de formation, spécialisé dans les systèmes de pilotage et d'automatisation des bâtiments. Après plus de dix ans d'expérience en GTB, CVC et Smart Building, j'ai récemment rejoint un bureau d'études en Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) comme Expert GTB et conformité BACS, pour accompagner les propriétaires et gestionnaires de bâtiments dans la mise en œuvre de solutions de pilotage performantes et conformes au décret BACS et à la norme EN 52120-1.

Cette double casquette d'élu local et d'expert GTB/BACS me donne une vision très opérationnelle des leviers d'économies d'énergie dans le parc tertiaire et des contraintes rencontrées par les collectivités comme par les acteurs privés.

**J'exprime ma motivation :** À travers ma candidature, je souhaite mettre cette expérience d'AMO GTB et conformité BACS au service de l'ALEC du Pays de Rennes, dans un contexte où les collectivités doivent à la fois rénover leur patrimoine et se mettre en conformité avec de nouvelles obligations réglementaires. Mon ambition est de contribuer à la gouvernance de l'ALEC en apportant un regard très concret sur la façon de transformer ces contraintes réglementaires en opportunités de projets utiles, financés et acceptés localement, et en faisant le lien entre vision politique, solutions techniques (enveloppe, équipements, pilotage) et accompagnement des équipes. En tant qu'élu, je suis particulièrement attaché à ce que ces sujets restent lisibles pour les conseils municipaux et compréhensibles pour les habitants, afin que la transition énergétique soit vécue comme un projet collectif pour le territoire du Pays de Rennes, et pas seulement comme une exigence réglementaire.

Fait à Chantepie, le 11 mai 2026,

Signature